



Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus



► Breteil (35)

Le pôle santé de Breteil : de la réflexion à la concrétisation

Dans le cadre de son projet de réaménagement de centre-bourg, la municipalité de Breteil a inauguré son pôle santé en janvier 2015 : un espace situé dans un bâtiment regroupant d'autres services au rez-de-chaussée et des logements à l'étage.

La commune de Breteil est située sur l'axe Rennes-Saint-Méen-le-Grand, à 20 km à l'Ouest de Rennes. Disposant d'une halte TER, la commune accueille également de nombreux commerces et services (pharmacie, boulangerie, tabac, épicerie, poste...). La population de Breteil n'a cessé d'augmenter depuis les années 70, accueillant aujourd'hui près de 3 500 habitants dont près du tiers a moins de 20 ans.

➤ Proposer un projet adapté

Les deux docteurs de la commune approchant de la retraite, il était important de trouver rapidement un voire deux médecins prêt à s'installer dans la commune pour les remplacer.

Dès 2007, la municipalité imagine la création d'un « pôle santé » pour regrouper les professionnels dans un même lieu : « *il y a aujourd'hui une nouvelle génération de médecins qui ne veulent plus travailler seuls. C'est aussi un milieu qui s'est féminisé : les femmes recherchent plus de confort de travail et une gestion de leur vie privée, elles veulent s'associer* » estime Joseph le Lez, maire de Breteil.

➤ « On a pris un grand risque ! »

Si les démarches pour trouver des médecins ont commencé dès 2008, celles-ci n'étaient pas abouties au moment d'arrêter le dimensionnement du pôle avec la COOP de construction à qui a été confiée la réalisation de l'intégralité



Situé derrière la nouvelle mairie, le pôle santé de Breteil accueille différents professionnels de santé au Rez-de-chaussée et des logements à l'étage (du T2 au T4)

du programme (cf fiche) : pôle santé, point jeux (0 à 3 ans) et micro-crèche au RDC ; logements à l'étage. « *On a pris un grand risque!* » témoignent le maire et Michel Chériaux, son adjoint. La mairie avait toutefois imaginé la réversibilité des locaux : « *il y avait toujours la possibilité, au pire, de transformer l'espace en logements ou pour du tertiaire* ».

➤ La difficulté de trouver un médecin

Conscients que la réussite d'un tel projet ne peut se faire sans les acteurs concernés, la mairie a organisé début 2008 une réunion des professionnels de santé de la commune. L'un des docteurs, intéressé par la vente de sa patientelle, fait appel à un cabinet de recrutement pour se trouver un remplaçant. Celle-ci, une

Le projet de santé intercommunal

Monfort Communauté, constatant le vieillissement des professionnels de santé sur son territoire (plus de 80% des médecins avaient plus de 50 ans), a travaillé sur un projet de santé à l'échelle communautaire.

La communauté de communes, qui a la compétence « petite enfance » (hormis les points jeux) va assurer le financement et le fonctionnement de la micro-crèche de 238 m², soit dix places d'accueil.

Ce projet vient en complément du multi-accueil de Monfort-sur-Meu et de la micro-crèche de Talensac mise en service en avril 2016. ■

femme médecin d'origine roumaine, démarre son activité début 2013 mais choisit finalement de s'installer sur une autre commune quelques mois après.

La collectivité entre alors en contact, par le biais de l'ARS, avec le Dr Négaret, salariée à la PMI du Conseil Général, qui souhaite s'installer à son compte. « Elle nous a fait confiance », elle accepte de venir s'installer sur la commune, et d'exercer provisoirement dans l'ancien cabinet de dentiste.

➤ « Le Dr Négaret, c'était le moteur ! »

Après une intervention de l'URCAM (Union Régionale des Caisse d'Assurance Maladie) à la faculté de médecine, un jeune médecin de l'île de la Réunion a ensuite sollicité la commune mais il a finalement décidé de travailler à l'hôpital.

Le Dr Négaret a alors convaincu une autre jeune médecin, le Dr Fiquet, qui enseigne à mi-temps à la faculté de médecine, de venir s'installer avec elle.

« Ca a été un véritable appel d'air » confie M. Chériaux, adjoint à l'urbanisme. D'autres professionnels manifestent alors leur souhait d'intégrer le Pôle : d'abord une

“ Le regroupement des professionnels de santé est important : il y a aujourd'hui une nouvelle génération de médecins qui ne veulent plus travailler seuls ”



Joseph Le Lez, Maire.

psychologue et la dentiste installée depuis 2008 dans les locaux du CCAS ; puis l'ostéopathe installée depuis un an sur la commune, une sage-femme une jeune orthophoniste et un pédicure-podologue souhaitant tenir une permanence.

« Pour ne pas laisser retomber cette dynamique », la municipalité décide alors de racheter à la COOP de Construction les 160 m² restés vacants afin d'y créer quatre cellules et une salle de repos.

Par ailleurs, comme prévu lors de l'élaboration du projet, les trois infirmiers déjà présents sur la commune ont acheté leurs locaux au sein du Pôle, pour se regrouper dans un même lieu.

➤ Des loyers attractifs :

Hormis les infirmiers, l'ensemble des professionnels de santé en place louent leur local à la mairie



Le point jeux (pour les enfants de 0 à 3 ans) a également été acheté par la mairie.

à des prix attractifs : « 75 € du m² annuel la première année, puis 80€/m²/an la seconde et 85€/m²/an la troisième ». Les occupants peuvent acquérir leur local s'ils le souhaitent.

➤ De nombreux partenaires

La commune a fait appel à différents partenaires afin de l'accompagner dans sa recherche de nouveaux médecins :

- l'Agence Régionale de Santé
- le Pays de Brocéliande
- l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS)
- le Conseil de l'Ordre
- la Faculté de médecine

➤ Éléments financiers

Quatre cellules ont été rachetées par la commune à la COOP de Construction entre 2013 et 2015 :

- Le cabinet dentaire (50 m²) et le cabinet médical (206 m²) : 2 600 €/m²
- Les 2 dernières cellules vacantes (160 m²) : 1 950 € TTC (murs bruts de béton auxquels il faudra ajouter l'aménagement)

Le coût global d'investissement pour le rachat et l'aménagement des cellules avoisine 960 000 € TTC. ■



Trouver un premier médecin acceptant de venir s'installer n'a pas été chose aisée. L'arrivée du Dr Négaret a été «un moteur» impulsant l'arrivée d'autres professionnels

CONTACT :

Joseph Le Lez, maire / Tél. mairie : 02 99 06 01 01 / e-mail : mairie@breteil.fr

BRUDED est soutenu par :

